

ALLÉES GEORGES-LEYGUES

Premier coup de pelle

Le chantier commence
à la mi-octobre p.4

À FOND LA FORME

Nouveaux équipements

Le sport se pratique aux
quatre coins de la Ville p.5

DU CÔTÉ DE L'AGGLO

Ça bouge de tous les côtés

Mobilité, loisirs, tourisme,
agriculture, formations... p.7

RÉUSSITE ÉDUCATIVE P.2-3

MERCI POUR CETTE BELLE RENTRÉE



Bulletin
municipal
Septembre 2023

n°16



Quelques jours avant la rentrée scolaire, les 166 agents de la Direction de la Réussite Educative étaient réunis à la base de loisirs du château de Rogé pour une journée de cohésion. Elle a permis de régler les derniers détails afin d'accueillir au mieux les 1620 élèves villeneuvois dans les 16 écoles de la Ville. Merci à eux pour leur implication.



TRAVAUX Durant l'été, cartables, stylos et autres fournitures scolaires étaient absents des bancs d'écoles. Ils ont laissé place aux outils et casques de chantiers pour la réalisation de nombreux travaux.

L'un des chantiers les plus conséquents de l'été a été réalisé à l'école Jules Ferry, avec la végétalisation de l'une des cours de récréation. D'un montant de 95 918€ TTC, ce chantier s'inscrit pleinement dans le programme d'actions porté par la Ville pour végétaliser et désimpermeabiliser les espaces publics.

L'espace réaménagé favorisera l'absorption de la pluie et rafraîchira la cour, tout en préservant la biodiversité. Intégrant des végétaux permettant la purification de l'air, l'absorption du CO2 et d'autres substances nocives présentes dans l'atmosphère, il sera également un gage de bien-être pour les enfants et les personnels.

En complément de la création d'un espace vert, les enfants disposeront également d'une piste en couloirs de jeux pour courir et se défouler. D'autres jeux sont installés dans la cour de récréation : des jeux thermocollés comme une marelle, un escargot et également un mini-terrain de foot. Tous les espaces ont été repensés afin que les moments de pauses soient conviviaux. Chaque enfant pourra ainsi laisser davantage

libre cours à son imagination, se dépenser et faire de cette cour son véritable terrain de jeu.

En complément, d'autres aménagements ont été réalisés au sein l'école Jules Ferry : pergola en bois, réfection des enrobés, plantation d'érables champêtres, installation de quatre banquettes, végétalisation des murs avec des plantes grimpantes à l'intérieur et à l'entrée de l'école. Le chantier est désormais terminé et l'école Jules Ferry était donc prête pour accueillir les écoliers le jour de la rentrée.

Dans quelques mois, les parents des élèves de l'école Jules Ferry pourront aussi profiter d'un nouvel aménagement visant à améliorer le stationnement aux abords de l'école, avec notamment la mise en place de ralentisseurs et la création d'un parking pour les agents et enseignants afin de libérer des places pour les familles.

Des réunions de concertation ont associé les parents d'élèves et enseignants, afin que les solutions envisagées correspondent au mieux à leurs attentes. Afin de s'assurer que les solutions envisagées sont réellement pertinentes, une expérimentation commencera cet automne.



Patricia Suppi, adjointe à la Réussite éducative :

« La végétalisation est un enjeu environnemental majeur pour nos écoles. Nous allons poursuivre ce projet d'envergure chaque année pour permettre à nos élèves, aux agents, et aux enseignants d'avoir des espaces rafraîchis plus agréables à vivre au quotidien, et mieux partagés par tous. »

DES INTERVENTIONS DANS DE NOMBREUSES ÉCOLES

Les autres écoles ont, elles aussi, eu droit à des programmes de réhabilitation. A l'école maternelle Clément-Marot, les châssis de fenêtre du couloir et du bureau de la directrice ont été remplacés. Les châssis de fenêtres ont également été changés dans de nombreuses autres écoles : l'école Paul-Bert ou encore l'école Luflade.

À l'école élémentaire Clément-Marot, des classes ont eu droit à une réfection des sols et la porte d'entrée des ATSEM a également été changée. L'école Luflade a elle aussi eu droit à une réfection des sols. Des nouvelles chaudières ont été installées aux écoles Marguerite-Brouillet, Ferdinand-Buisson et Paul-Bert mais également à la cantine Lazare-Carnot.

Pour améliorer leur confort, les enfants pourront également profiter d'aménagements supplémentaires avec l'installation de volets roulants et de stores à l'école Saint-Exupéry mais aussi la création de douches aux écoles Georges-Lecomte et Saint-Exupéry. L'école Sabine-Sicaud, aura désormais une rampe pour personne à mobilité réduite au sein de son établissement.

Tous les travaux dans les écoles ont été réalisés pour un montant global de 695 000 €.

6 M€
budget de fonctionnement

► En dehors des investissements réalisés pour les travaux, 6 millions d'euros sont consacrés au budget de fonctionnement des écoles par la municipalité, dont 1 million d'euros pour les crédits de gestion (alimentation; fournitures; transports; nettoyage; fêtes et cérémonies...) et 5 millions d'euros pour la masse salariale.

166 agents
au service de la Réussite Educative

► 166 agents travaillent au sein de la Direction de la Réussite Educative (DRE) pour la municipalité. Ils se répartissent ainsi : 10 agents administratifs et 156 agents sur le terrain (ATSEM; auxiliaire de puériculture, personnels techniques etc.)

UNE VAGUE DE FRAÎCHEUR ENVAHIT LA CUISINE CENTRALE

La cuisine centrale permet la fabrication et la distribution de repas servis en liaison chaude pour les enfants des écoles de la municipalité.

Cette année, elle aussi a fait l'objet de travaux conséquents. En effet, le remplacement complet du système froid a été opéré durant l'été. Avec un budget de 183 049 € TTC, ces travaux auront permis de remplacer un gaz qui servait au refroidissement et qui est amené à disparaître. Le nouveau système de refroidissement qui remplace le gaz est désormais réalisé à base d'eau. Il est donc plus écologique, moins nocif pour la planète et s'inscrit dans une démarche environnementale avec la certification ECOCERT.

►► La cuisine centrale de Villeneuve-sur-Lot en quelques chiffres c'est :

- 200 000 repas annuels
- 1 400 repas par jour
- 1 200 enfants
- 80 agents
- Mais aussi 100 portages à domicile et 60 pour la table du CCAS

Les travaux ont été réalisés durant la période estivale afin de ne pas perturber les cantines durant l'année scolaire. Le groupe froid a été entièrement changé. Cela va notamment permettre d'approvisionner cinq chambres froides ainsi que les salles en température dirigées (ambiance de travail à 12 degrés).

Pour rappel, la cuisine centrale de la Ville possède le label Ecocert « En Cuisine » de niveau 2 et propose ainsi des repas qualitatifs, avec des produits locaux et de saison.



►► Les menus se veulent variés et promettent d'éveiller les papilles des enfants, avec notamment :

- 1 menu végétarien par semaine depuis la rentrée 2019
- 70% de viandes fraîches et locales (volaille bio, porc frais, bœuf frais et veau issu du département 47 et limitrophe)
- Des soupes et potages en hiver « fait maison » (2 fois par semaine)
- Des légumineuse Bio du 47 (Nérac)
- Yaourt Bio Fermier et local (ferme de de la Séoune en Lot-et-Garonne)
- Du poisson frais depuis 2020 (une fois par semaine)
- 55 % de produits biologiques dans les assiettes



Dans la continuité du label Ecocert, le remplacement complet du système froid, inscrit la cuisine centrale au cœur des nouvelles préoccupations en améliorant la qualité de la prestation proposée aux enfants.

ALLÉES GEORGES-LEYGUES

COUP D'ENVOI DES TRAVAUX EN OCTOBRE

TOP DEPART C'est le 14 octobre que seront officiellement lancés les travaux des futures allées Georges-Leygues. Très attendu, ce grand projet urbanistique, qui renforcera l'attractivité de la ville, se concrétise !

Afin que les terrasses des contre-allées du boulevard Georges-Leygues profitent d'une agréable arrière-saison, le maire Guillaume Lepers n'a pas souhaité que les travaux démarrent plus tôt. Comme un symbole, c'est donc lors de Journées nationales de l'Architecture, les 14 et 15 octobre, que le coup d'envoi du chantier sera donné. À cette occasion, les Villeneuvois seront invités à vivre une expérience inédite : participer à la construction d'un édifice monumental éphémère à partir de boîtes en carton, sous la direction de l'artiste Olivier Grossetête, et le tout uniquement à la force des bras. En amont de l'événement, des ateliers préparatoires tout public et gratuits seront proposés du 9 au 13 octobre (rens. 05 53 40 49 15).

Après la fête et les réjouissances, place aux camions et aux pelleteuses. La phase « zéro » du chantier prévoit des travaux de déplacement et de renouvellement des canalisations principales du réseau d'eau potable menés par Eau 47, ainsi que le renouvellement du réseau d'assainissement réalisé par l'Agglomération du Grand Villeneuvois. Si les fouilles préventives

(voir encadré ci-dessous) ne ralentissent pas le chantier, les travaux se poursuivront selon le calendrier suivant :

- création de la voirie principale, des pistes cyclables et de l'îlot central au premier semestre 2024 ;
- création des espaces piétons, des terrasses et de la contre-allée nord au deuxième semestre 2024 ;
- création du giratoire et de la contre-allée sud au premier semestre 2025 ;
- aménagement de la place de la Libération au deuxième semestre 2025.

Le stationnement en centre-ville facilité

Afin de faciliter la venue en centre-ville, 110 nouvelles places de stationnement seront ouvertes pour toute la durée du chantier : 65 places gratuites dans le parc Saint-Cyr à compter du 13 octobre 2023, et une quarantaine rive droite, au cœur de la bastide. Ces dernières seront progressivement créées grâce à la suppression de potelets dans les rues concernées. Ces places supplémentaires viendront largement compenser celles rendues inexploitable par le chantier.

Ainsi, pendant les travaux, le centre-ville - rive droite et rive gauche - comptera 1500 places de stationnement, dont 600 gratuites et 435 en zone chrono (gratuites 2 heures). Bonnes nouvelles ! Les parkings payants seront gratuits le samedi toute la journée, et non plus seulement l'après-midi, et une nouvelle signalétique pérenne sera déployée afin de faciliter l'accès aux 11 parkings du centre-ville.



Aménagement des allées G.-Leygues



Calendrier des travaux :

- 2^e semestre 2023 : réseaux eau potable et assainissement
- 1^{er} semestre 2024 : voirie principale, pistes cyclables et îlot central
- 2^e semestre 2024 : espaces piétons, terrasses, contre-allée nord
- 1^{er} semestre 2025 : contre-allée sud, giratoire
- 2^e semestre 2025 : place de la Libération



1^{er} semestre 2024



2^e semestre 2024



1^{er} semestre 2025



2^e semestre 2025

■ En travaux ■ Achevé








» Fouilles préventives ?

L'archéologie préventive a pour objectif d'assurer la détection et l'étude scientifique des vestiges susceptibles d'être détruits par des travaux liés à l'aménagement du territoire, afin de sauvegarder le patrimoine archéologique. La réalisation d'une fouille préventive permet une étude scientifique et l'enregistrement du site avant sa destruction ou son recouvrement lors des travaux. L'ensemble des informations issues de ces fouilles permet d'enrichir la connaissance des territoires et des sociétés passées, à travers les signes conservés par le sol, depuis les premières traces de présence humaine jusqu'à nos jours.

LA VILLE RENFORCE SES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS DE PROXIMITÉ

LOISIRS Villeneuve-sur-Lot est détentrice du label **Ville active et sportive**. Terre de champions, elle souhaite aussi, au quotidien, favoriser la pratique en loisir, pour les jeunes et moins jeunes. Aperçu des réalisations de l'été.

Le city-stade installé dans le parc de la mairie a changé de look. La Ville choisi de le refaire, du sol aux filets, mais en dur cette fois. Désormais fixe, l'équipement de 20 mètres par 11 mètres, a été repensé avec des matériaux répondant aux dernières normes de sécurité. Afin de lui redonner sa vocation multisport, il a été doté dans sa longueur de deux cages de foot, de deux paniers de basket et, dans sa largeur, de quatre mini buts brésiliens, directement insérés dans les palissades en bois, afin de pouvoir jouer deux parties simultanées de foot ou de hockey. 69 000 € ont été investis pour offrir aux habitants un lieu de pratique ouvert à tous, 7j/7, en centre-ville.

L'ancienne structure a été réimplantée sur la base municipale de Rogé, tout près du terrain de basket. Avec ses contours en bois et son sol en sable, elle accueille des joueurs de beach soccer et de beach volley.

La base de Rogé a également été dotée en juillet de deux terrains de pétanque de 12 mètres par 4 mètres. L'idée d'un lieu de rencontres amicales était un souhait du conseil de quartier de Saint-Sulpice. Même chose pour les jeux en bord de Lot. Au début du mois de septembre, ils ont été remplacés par des modules en bois, dans l'esprit du site. Quatre tables de ping-pong seront également installées, ainsi que deux tables de pique-nique en plus pour profiter, en famille, de ce bel espace de verdure et de détente.

De nouveaux modules pour stimuler la créativité ont été installés sur l'aire de jeux du parc François-Mitterrand, offrant ainsi aux enfants un espace encore plus divertissant. La sécurité et la qualité de ces nouvelles installations ont été privilégiées.

Autre réfection entreprise dans le cadre du programme annuel d'entretien des équipements sportifs : celle de la toiture de la salle d'escalade Marius-Michel, à l'arrière du théâtre. Cet été, les 380 m² de couverture ont été mis hors d'eau puis recouverts d'ardoises plates, dans le respect du bâtiment d'origine. Un budget de 80 000 € y est dédié.

➤ Réhabilitation du stade Max-Rousié

C'est un très gros chantier qui se prépare pour 2024 : la rénovation, restructuration et extension de la tribune du stade Max Rousié de la Myre-Mory. Une grosse partie des travaux consistera à consolider la structure, l'étanchéifier et la mettre aux normes. Invisible aux yeux du public, cette partie du chantier coûteuse est néanmoins indispensable. Dans un deuxième temps, il est aussi prévu de soigner l'accueil en créant un hall d'accès central et des extensions latérales. Les coques des 1 300 sièges seront aussi changées pour embellir les tribunes. La réfection de la piste d'athlétisme est aussi au programme. Les travaux demanderont la fermeture du site pour un an minimum. Les associations utilisatrices se sont vues proposer des solutions de repli. Ce beau projet sera largement subventionné. Nous y reviendrons dans un prochain numéro.



► Le gymnase Marius-Michel accueille chaque semaine 750 pratiquants, entre les grimpeurs licenciés et les scolaires.



► Le nouveau city-stade du centre-ville a été inauguré par un parrain de taille : le Villeneuvois Ousmane Dieng, 20 ans, qui évolue en NBA sous les couleurs du Thunder d'Oklahoma.



► L'ancien city-stade a été déplacé sur le site municipal de Rogé et transformé en terrain de « beach soccer », accessible à tous.



► Les deux nouveaux terrains de pétanque créés à Rogé ont déjà trouvé des adeptes du « tu tires ou tu pointes ? ».

► Préfiguration des futures tribunes du stade Max-Rousié. *Visuel non contractuel.*



» DIX-SEPT RUES RÉNOVÉES CET ÉTÉ



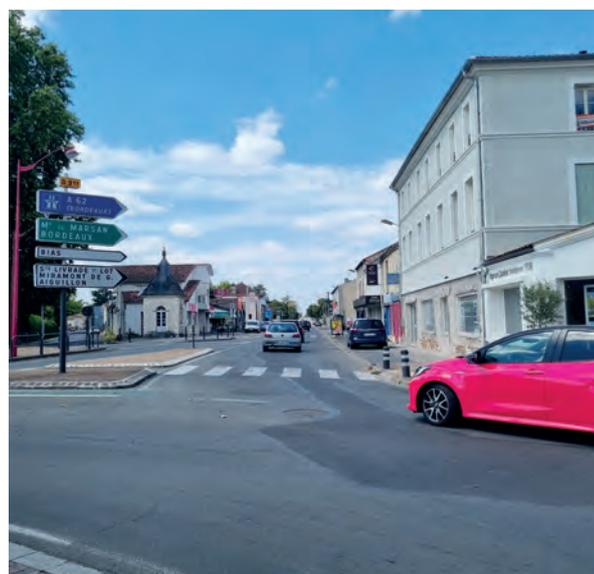
Chaque année, la Ville profite de la trêve estivale pour rénover la voirie communale. Les travaux, confiés en partie aux services techniques de l'Agglomération, ont permis la réfection de dix-sept rues en zone urbaine dans cinq quartiers : Saint-Etienne, Rooy, Saint-Sulpice, Eysses et Fontanelles. Au programme : la réfection de la couche de roulement par l'application d'une grave-émulsion puis, après « mûrissement » de la chaussée, celle d'un enduit, avant la pose de gravillons de surface, balayés par la suite. Un budget de 123 000 € y a été dédié. Plus de 200 rues ont ainsi été remises en état depuis 2020, pour un budget de près d'un million d'euros.

» LE BOULEVARD DANTON PLUS SÛR

Les familles ont été agréablement surprises à la réouverture de la crèche Madeleine-Pauliac et de la Maison de la petite enfance. Cet été, la Ville a sécurisé le boulevard Danton en créant un passage piéton surélevé et des coussins berlinois pour ralentir la vitesse des véhicules. Les places de parking ont aussi été revues afin de faciliter les manœuvres. Les réseaux aériens ont été enfouis, les lampadaires remplacés et un petit espace vert créé. Investissement de la commune pour ce chantier : 145 000 €.

» BORDENEUVE SUITE ET FIN

Imposé par la loi, le chantier de création d'un réseau séparatif pour éviter les rejets dans le Lot s'est achevé début juillet, comme prévu. Un soulagement pour les riverains et les commerçants de l'avenue Jacques-Bordeneuve qui ont vécu au jour le jour les six mois de chantier. C'était un engagement de l'Agglomération du Grand Villeneuvois, maître d'œuvre et d'ouvrage de cette opération d'envergure. Le réseau est en conformité. Eau47 de son côté, a entrepris à ses frais le remplacement des canalisations anciennes d'eau potable pour limiter les coûts et les nuisances. L'avenue Jacques-Bordeneuve et sa perpendiculaire la rue Albert-Camus, sont maintenant libres, propres et aux normes. Pour rappel, 900 000 € y ont été consacrés, dont 635 555 financés par le Grand Villeneuvois. Prochaine étape : l'aménagement de cette voie départementale en intégrant cyclistes et espaces verts.



INÉDIT UN GYMNASE CHAUFFÉ... PAR LA ROUTE !



Photo non contractuelle ©Eurovia

Ce sera une première dans le Sud-Ouest. La Ville s'apprête à tester un procédé novateur, le « Power Road ». Imaginé et développé par Eurovia, il permet de capter la chaleur à la surface de la route, de l'utiliser directement ou de la stocker pour usage ultérieur par géothermie. C'est au gymnase de Courbiac que le système de « route à énergie positive » sera mis en œuvre, pour le chauffage du bâtiment et la production d'eau chaude. Cet été, les besoins énergétiques de la structure sportive ont été étudiés pour évaluer la surface routière à équiper. Elle accueillera les tubes –un champ de capteurs solaires thermiques- qui seront recouverts d'enrobé à chaud aux vacances de la Toussaint. L'énergie, elle, sera restituée par une pompe à chaleur géothermique. La mise en service est prévue en 2024. Objectif attendu : une économie énergétique de 13 600 euros par an et une réduction de 95% des émissions de CO2.

Le chantier, d'un coût total de 290 000 €, est subventionné à 67 %. Il pourrait être reproduit au gymnase de Choisy.

» LOISIRS

« Verti...Go ! » : ouverture le 4 octobre !

Le multiplexe de loisirs « Verti...Go ! » est sorti de terre en moins d'un an. Les délais sont tenus et le groupe Verinvest, cette entreprise familiale composée de trois frères qui y investit 5 millions d'euros, a annoncé l'ouverture de sa quatrième enseigne en France le 4 octobre prochain. Situé entre le Pôle de santé et la zone commerciale de Romas, le bâtiment de 3 000 m² au sol et 1 500 m² à l'étage accueillera une zone récréative avec soixante trampolines, un bowling de quatorze pistes, un grand laser game, une salle de billard, un parc de jeux pour tout-petits avec toboggans, piscines à balles, parcours de voiture... Il offrira également un espace restauration et un bar à bières ; la création de trente emplois est prévue. Ce projet s'inscrit pleinement dans la volonté d'attractivité commerciale, touristique et de loisirs soutenue par l'Agglomération du Grand Villeneuvois qui a facilité les démarches d'acquisition et d'installation.



» MOBILITÉ

Extension de la ligne 2 vers les zones d'activités

C'est une bonne nouvelle pour le pouvoir d'achat mais aussi pour les quelque 1 700 salariés des ZI de La Boulbène et de la ZAC du Villeneuvois. Depuis ce mois-ci, la ligne 2 du réseau des transports urbains Élios allonge son parcours pour desservir gratuitement les nombreuses entreprises du secteur. « *La mobilité ne doit plus être un frein à l'emploi* » martèle Guillaume Lepers, maire de Villeneuve-sur-Lot et président de l'Agglomération du Grand Villeneuvois, qui entend répondre aux besoins des entreprises, de leurs employés, mais aussi des demandeurs d'emploi ou apprentis.

Les nouveaux horaires permettent une desserte dès 7h16 de la zone du Villeneuvois, puis de celles de la Boulbène et La Barbière, avec des cadencements augmentés en heure de pointe et de déjeuner. La L2 est en correspondance avec l'ensemble des lignes du réseau au départ de la gare routière, qui sont elles aussi gratuites.

Faciliter les déplacements et œuvrer en faveur du pouvoir d'achat, ce sont les engagements du Grand Villeneuvois qui ouvrait, en mai dernier, la ligne 6, une nouvelle ligne intercommunale vers Casseneuil et Sainte-Livrade. Depuis, sa fréquentation conforte ce choix audacieux.



» ENVIRONNEMENT

Pôle Zéro-Déchet : enquête publique à venir



Le futur pôle de valorisation et de traitement des déchets remplacera, à terme, la déchetterie du Rooy. Ce projet de site ultramoderne et 100% propre, a déjà fait l'objet d'une présentation publique en juin puis d'une réunion des personnes publiques associées en juillet. D'ici la fin de l'année, le dossier fera l'objet d'une enquête publique, conduite par un commissaire-enquêteur nommé par l'État. Une partie des travaux a déjà démarré, notamment la pose de panneaux photovoltaïques sur le bâtiment existant du site, situé au lieu-dit Lasplantes, une friche de quatre hectares qui pourrait devenir autonome en énergie. Pour rappel, l'objectif est de rassembler en un lieu l'ensemble des filières de collecte, de tri et de valorisation. En clair, que tous les déchets entrants deviennent une ressource.

En plus des services « classiques », il y aura donc un atelier de réparation, une zone de tri, une zone de gratuité où chacun pourra retirer des objets d'occasion recyclés. Le nouveau site répond à l'obligation réglementaire de baisse de 50% des déchets ultimes voués à l'enfouissement d'ici 2025, qui n'y transiteront plus. Des aménagements ont été prévus pour l'intégration paysagère et la continuité écologique du site, avec une maîtrise des nuisances pour les riverains.

» CAMPUS

Six nouveaux BTS et des inscriptions encore ouvertes

En cette rentrée 2023, six nouveaux Brevets de Technicien Supérieur (BTS) en formation à distance s'ouvrent à l'alternance sur le campus connecté de Villeneuve-sur-Lot. Des formations hybrides : à distance ou en présentiel, des cours délivrés par le CNED à distance, un tutorat en présentiel sur le Campus, des Centres de Formations des Apprentis (Sud Management et la MFR de Pujols) qui suivent en présentiel l'évolution en entreprise et prennent en charge le contrat d'apprentissage. Les BTS ouverts : communication, commerce International, économie sociale et familiale, services et prestations des secteurs sanitaire et social, management hôtellerie restauration, comptabilité et gestion*. Les inscriptions sont possibles jusqu'en octobre. Comment faire ? Contacter rapidement le campus de Villeneuve-sur-Lot, trouver son entreprise d'accueil avec l'appui du campus et des CFA partenaires ; Il ne restera plus qu'à finaliser l'inscription. campus.connecte@grand-villeneuvois.fr - 05 53 49 88 51

*Ce BTS est ouvert aux 26 ans et plus, en contrat de professionnalisation. Pour les moins de 26 ans, il est disponible au lycée Lot et Bastide.



» ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE

Bienvenue au « Camping Paradis, Vallée du Lot »

Le camping communautaire a pris des couleurs. Depuis cet été, il fait partie du réseau « Camping Paradis », une franchise du nouveau gestionnaire français, Alpha camping. L'Agglomération du Grand Villeneuvois lui en a confié l'exploitation sous la forme d'une délégation de service public pour 15 ans. Avec un investissement de trois millions et demi sur la durée du contrat, l'établissement qui vise une quatrième étoile dès 2024, ambitionne de faire du « Camping Paradis vallée du Lot », un pôle structurant et attractif, dans la droite ligne de la stratégie d'attractivité du territoire, économique et touristique, portée par les élus.

» AGRICULTURE

Une aide à la vente directe pour les producteurs

La CAGV ajoute un nouveau régime d'aide pour encourager le développement de la vente directe, à la ferme ou sur les marchés de producteurs. Destiné aux exploitants agricoles du territoire, ce nouveau dispositif s'inscrit dans le cadre de la politique agricole volontariste menée par le Grand Villeneuvois et dans son Projet alimentaire territorial qui vise, notamment, à favoriser les circuits courts. Camion réfrigéré, comptoir de vente, barnum, tables mange-debout, caisse enregistreuse, création d'un site web ou flochage de véhicules, les types de soutiens sont divers. Le taux de subvention lui, correspond à 40% de la dépense éligible hors taxe, avec un montant maximum d'aide de 1 600 €. Pour l'heure, sept demandes, émanant de Bias, Casseneuil, Dolmayrac, Fongrave, La Croix-Blanche et Sainte-Livrade ont reçu une réponse positive. Il est encore possible de déposer un dossier avant le 15 novembre 2023.



ARCHÉOLOGIE

LE MUSÉE D'EYSSSES FAIT PEAU NEUVE !

RÉOUVERTURE Après trois ans de fermeture et d'importants travaux, le musée archéologique de Villeneuve-sur-Lot a rouvert ses portes au grand public cet été et lors des Journées européennes du patrimoine les 16 et 17 septembre.



Le site archéologique Excisum et son complexe monumental sont l'un des dix plus grands sanctuaires de Gaule. Face à lui et à proximité de l'église Saint-Sernin le musée archéologique est essentiel à la compréhension de l'histoire de Villeneuve-sur-Lot.

Une histoire qui a commencé avec les premiers Celtes (Gaulois) entre 1000 et 300 avant J.-C. sur l'emplacement de l'actuel quartier d'Eysses. Rouvrir le musée et permettre au public d'accéder à nouveau à cette histoire et à tous les trésors exhumés au cours des différentes campagnes de fouilles du site était une volonté de la municipalité. Ainsi, après d'importants travaux (peinture, menuiseries, sols, réseau informatique, alarme), qui

ont permis la création d'un nouvel espace d'exposition temporaire et d'un espace de médiation, le musée d'Eysses a pu à nouveau accueillir des visiteurs cet été.

Au fil des quatre salles d'exposition permanente, le public voyage dans le temps, découvre la vie des Gaulois puis l'époque gallo-romaine au travers d'objets du quotidien et militaires, d'éléments d'architecture issus du sanctuaire et d'une villa gallo-romaine. Le voyage prend fin avec l'époque médiévale, le réemploi des matériaux du sanctuaire gallo-romain pour la construction de l'Abbaye d'Eysses, et la création de la bastide villeneuvoise au XIII^e siècle par Alphonse de Poitiers. Dans le jardin du musée, une exposition temporaire présente l'exceptionnelle

découverte d'un camp romain en mars 2023 lors d'une campagne de fouilles menée par le bureau d'études archéologiques Éveha.

Durant toute l'année, le musée archéologique de Villeneuve-sur-Lot reste ouvert aux scolaires et aux groupes (sur rendez-vous) pour des visites et des ateliers. Pour le grand public, rendez-vous les 14 et 15 octobre après-midi pour l'ouverture du musée à l'occasion des Journées nationales de l'Architecture.

Site archéologique d'Eysses
Place de l'Église Saint-Sernin, en face de la caserne des sapeurs-pompiers
47300 Villeneuve-sur-Lot
Tél. : 07 88 16 83 50 / 06 33 02 94 88

» Jean-Pierre Rives au musée de Gajac

« Oxydation 2023 », c'est le nom de la grande exposition de l'été présentée au musée de Gajac et qui se prolonge jusqu'au 29 octobre. Une sélection de sculptures et de tableaux de l'artiste Jean-Pierre Rives, aussi connu du public pour son parcours sportif au sein du XV de France. Début juillet, le vernissage de l'exposition, en présence de l'artiste, avait attiré les foules et quelques figures légendaires du rugby. L'exposition s'accompagne d'un parcours de sculptures en ville : « Les deux Rives », cinq œuvres monumentales offertes à la vue des passants, installées temporairement en cinq lieux de la bastide.



ENVIRONNEMENT

L'EAU PRÉCIEUSE

ADAPTATION Dans les plans de sobriété annoncés, la gestion de l'eau figure en bonne place.

Modifier ses pratiques pour l'économiser et faire baisser sa facture : la Ville donne l'exemple.

Préserver nos ressources en eau est un combat engagé par la collectivité bien avant les alertes nationales. Une gestion adaptée de la consommation est appliquée dans de nombreux domaines, sans réduire la qualité du service.

Bâtiments : dans les structures publiques, les écoles et le complexe sportif, les robinets ont été équipés d'économiseurs d'eau ou de temporiseurs pour réduire le temps d'ouverture. Les douches des gymnases et des vestiaires sont toutes dotées de réducteurs de débit.

Terrains de sport : l'arrosage est intégré et programmé de nuit. À la Myre-Mory, Eysses et Courbiac, l'eau provient de puisages dans les nappes de surface, impropres à la consommation. En octobre, un puisage en eau brute dans le Lot sera effectué pour celui de Choisy.

Plantations : les vivaces et les graminées, peu gourmandes en arrosage, sont privilégiées dans les massifs par rapport aux annuelles. Multipliées par division des pieds dans les serres municipales, elles sont replantées pour zéro euro. Leurs pieds sont paillés, grâce au broyage en interne des végétaux, ce qui limite l'évaporation.

Nettoyage des rues : l'eau est en grande majorité tirée d'un forage superficiel en centre-ville.

Au quotidien, chaque geste compte.



Les jeux d'eau du parvis Sainte-Catherine sont alimentés par l'eau de pluie récupérée, traitée et distribuée en circuit fermé.

SÉCURITÉ

UNE CAMÉRA POUR 500 HABITANTS

SURVEILLANCE En matière de sécurisation, tout est bon. Et les caméras de vidéo-protection sont l'un des outils choisis par la Ville pour l'aider dans ses missions.



Elles sont les yeux de la Ville. Si la sécurité et la tranquillité publiques sont des priorités de l'action municipale, les caméras s'avèrent être de précieuses alliées. « Elles permettent de constater des flagrances, des attitudes malveillantes ou même des malaises », confirme Martial Héricourt, responsable de la police municipale. « Cela nous permet d'agir dans le cadre de la prévention des troubles ou d'alerter pour porter assistance ». Outre leur présence dissuasive, elles sont également un moyen de constater et sanctionner les infractions de circulation. En liaison constante avec

les patrouilles de la police municipale, de jour ou de nuit, elles constituent un maillon essentiel de l'ordre public. Initialement concentrées sur les deux rives de la Bastide, la volonté depuis 2023 est de les implanter sur les zones externes, près de sites dits sensibles ou d'intérêt, les boulevards, les entrées de ville et l'esplanade du musée par exemple. Pour l'heure, près de cinquante sont en place et le dispositif devrait encore être complété. Les caméras fonctionnent sept jours sur sept et mobilisent des opérateurs nuit et jour sur un réseau dédié en cours de déploiement. Le prix de notre tranquillité.

À savoir : la durée de conservation des images a été étendue de 10 à 30 jours. Passé ce délai, elles sont écrasées automatiquement. Les vidéos ne peuvent être extraites et exploitées que sur réquisition d'un officier de police judiciaire.

EXPRESSION DE LA MAJORITÉ

En ce mois de septembre, alors que les Villeneuvois reçoivent leur avis de taxe foncière, il apparaît nécessaire de rappeler que, comme nous nous y étions engagés, la municipalité n'a pas augmenté le taux communal sur le foncier bâti depuis le début du mandat. Les augmentations subies par nos administrés sont la conséquence de l'augmentation nationale des bases locatives fixées par l'Etat. Ces bases sont en effet désormais indexées sur l'inflation, ce qui explique la hausse particulièrement importante constatée cette année.

Confrontées à une augmentation massive de leurs charges (+100% du coût de l'électricité cette année pour Villeneuve !), de très nombreuses communes ont choisi de la financer par l'impôt. Au contraire, à Villeneuve-sur-Lot, nous avons préféré agir sur la maîtrise de nos dépenses, et nous avons ainsi pu maintenir un taux stable.

Bien conscients que le pouvoir d'achat des Villeneuvois est fragilisé par le contexte national, nous nous attachons quotidiennement à garantir à tous l'accès à des services publics de qualité, en préservant des coûts les plus modérés possibles. Nous réaffirmons par ailleurs notre engagement de ne pas augmenter les taux communaux d'imposition d'ici la fin du mandat.

Nouveau cap pour Villeneuve

EXPRESSION DES GROUPES DE L'OPPOSITION

Chères Villeneuvoises, Chers Villeneuvois,

Comme l'année dernière, nous avons encore vécu un épisode caniculaire qui nous a tous durement éprouvés. Si la Mairie a mis en place un plan canicule, nous regrettons que la gratuité de la piscine de Malbentre n'ait pas été décidée pendant ces quelques jours de fin août à la chaleur extrême.

Pendant cet été, nous avons aussi pu constater l'attrait que la municipalité accordait à la publicité, utilisant des méthodes ressemblant à celles de la grande distribution. La Mairie a acheté des panneaux publicitaires à Cahors, Ville amie avec laquelle nous partageons le Lot, utilisant le même slogan. Vouloir attirer les vacanciers dans la « plus belle bastide fluviale du Sud-Ouest » est une bonne chose, mais est-il nécessaire de le faire en ayant aussi peu de tact, en jouant la concurrence avec des villes amies ?

Nous souhaitons une belle rentrée à tous les élèves, une reprise d'activité forte pour toutes les associations locales dont la présence est tellement importante pour le lien social.

On peut souhaiter que toutes celles et tous ceux qui n'ont pas de médecin traitant en trouvent enfin un... mais là, on n'est pas certain que ce soit une priorité de la municipalité actuelle !

Villeneuve en commun

Un maire cigale...

A défaut de projets concrets et d'une vision globale du développement de notre ville, le maire mise tout sur la fête et les animations et même si cela peut paraître sympathique, ça ne dure que le temps d'une noce.

Ces animations qui compensent le vide de l'action sont financées par les contribuables villeneuvois seulement. Ils régaleront gratuitement tous ceux qui viennent en profiter alors que leurs impôts locaux ont augmenté de 12 % l'an dernier et vont encore plus augmenter cette année, en effet pourquoi se compliquer la vie en réorganisant les services alors qu'il suffit de taxer toujours plus les contribuables dociles ?

Avec près de 900 000 € de budget pour la communication et les animations, ce qui est plus que le budget consacré aux écoles, Villeneuve-sur-Lot occupe une place unique !

Tout cela se passe dans le brouillard et l'opacité les plus complets car le maire ne répond pas à nos demandes de précisions sur le coût réel de ces divertissements. Il faudrait le croire sur paroles lorsqu'il prétend qu'ils ont d'énormes retombées économiques mais en réalité il n'y a aucune mesure précise et impartiale sur les bénéfices réels de ces coûteux amusements.

Ensemble pour Villeneuve

Satisfaite, mais...

Je suis satisfaite de l'implication du maire pour notre Bastide. Néanmoins j'aimerais que les alentours du boulevard Georges Leygues ne soient pas oubliés. Tout est organisé avec des animations gratuites, quand les petits commerçants eux ramassent des miettes alors qu'ils rémunèrent les artistes. Peut-être peut-on penser à l'avenir. Il est important pour ma part de le dire. Par avance merci

Madame Pinzano (Allez Villeneuve !)



AGENDA

Le détail sur : www.ville-villeneuve-sur-lot.fr

Festival littéraire

Place Lafayette - Parvis Sainte-Catherine 23 et 24 septembre

« Villeneuve se livre » revient pour sa 3^e édition sur le thème « Un esprit sain dans un corps sain ». De nombreux auteurs invités vous présenteront leurs dernières œuvres, ainsi que les finalistes du Prix du Roman « Villeneuve se livre » et les auteurs de la rentrée littéraire. Nous avons renforcé notre plateforme d'auteurs jeunesse et accueillons également des ateliers autour du manga. Tout au long du week-end, participez à des rencontres-débats passionnantes et à de nombreuses animations.

Fête du miel

Parc des haras - 30 septembre

Découvrez le monde merveilleux des abeilles grâce à différents ateliers : ruche pédagogique, film, atelier d'extraction et de dégustation du miel, découverte des nids de frelons, des hôtels à insectes, fabrication des bougies en cire d'abeilles et vente de produits de la ruche.

Accueil des nouveaux habitants

Hôtel de Ville - 30 septembre

Bienvenue à Villeneuve-sur-Lot ! Rendez-vous pour une visite guidée de la ville à 9h30 avec le Pays d'Art et d'Histoire, suivie d'un apéritif à 10h45 à la mairie pour découvrir les activités de la commune. Si vous n'êtes pas encore inscrit sur la liste des nouveaux habitants, contactez rapidement le service des relations citoyennes au 05 53 41 53 04.

Constructions monumentales

Au parc des expositions puis sur le parking de la République

Explorez l'art de la construction monumentale du **lundi 9 au vendredi 13 octobre** ! Des ateliers scolaires et tout public vous

attendent pour apprendre les techniques de construction artistique. Le samedi 14, participez à une construction monumentale sur le parking de la République ! Enfin, le dimanche 15, assistez à la démolition collective de la construction.

Renseignement et inscription (obligatoire) : 05 53 40 49 15 13 et 14 octobre.

Corrida des pruneaux

En cœur de ville - 13 et 14 octobre

8^e édition de la Corrida des Pruneaux à Villeneuve-sur-Lot, organisée par la Maison Roucadil et la Boutique des Pruneaux ! Au programme : défilé de mode, concours culinaires, concours d'Ergo Rameur et bien plus encore. Rendez-vous le vendredi 13 octobre à partir de 18h pour l'ouverture du village et assistez à l'inauguration par les officiels, suivi de l'apéritif. Le samedi 14 octobre, la journée se poursuit avec diverses activités, dont le concours culinaire et la course à pied par équipe à 18h.

Halloween

Au château de Rogé - 28 et 29 octobre

Un programme d'enfer alliant rire et frayeur a été concocté pour ces 2 jours de terreur au château. Deux jours pour se faire peur et vivre pleinement les fêtes d'Halloween.

Exposition "Jean-Pierre Rives Oxydation 2023"

Au musée de Gajac jusqu'au 29 octobre

Découvrez les sculptures et tableaux fascinants de cet artiste rebelle et instinctif, qui utilise des matériaux peu communs tels que le métal rouillé et le goudron pour donner vie à des œuvres monumentales. Explorez un autre univers artistique et laissez-vous interroger par les créations audacieuses de Jean-Pierre Rives.

Renseignements : 05 53 40 48 00

Coworking : c'est portes ouvertes !

17, rue Sainte-Catherine, sur le parvis

Les 29 et 30 septembre, venez découvrir le tiers-lieu Villenuevois et ses co-workers. Dédié aux travailleurs indépendants, cet espace de travail partagé et collaboratif s'ouvre au public, l'occasion de découvrir ses locaux et de participer à des animations vendredi matin et samedi après-midi.

Fête de la science

Au gymnase du lycée Couffignal du 6 au 10 octobre

Participez à la Fête de la Science à Villeneuve-sur-Lot avec une variété d'ateliers passionnants tels que le FAB LAB, la vie d'un spationaute, le bureau des enquêtes, une conférence sur l'impact du réchauffement climatique sur nos ressources en eau, un planétarium pour explorer l'histoire des étoiles, un spectacle aérien, des tests d'aptitudes physiques et un atelier pour mesurer votre vitesse par rapport à Usain Bolt.

Journée ouverte au grand public le 7 octobre de 10h à 17h.

RESTONS CONNECTÉS

Avec 5 numéros par an, "VILLENEUVE-SUR-LOT" est complété par des supports digitaux de la Ville, proposant de prolonger la lecture par des vidéos, des interviews radio et, bien entendu, la panoplie des réseaux sociaux.

Rejoignez-nous sur :

www.ville-villeneuve-sur-lot.fr

[mairie.villenneuvesurlot](https://www.facebook.com/mairie.villenneuvesurlot)

[@villenneuveslot](https://twitter.com/villenneuveslot)

[villenneuvesurlot](https://www.instagram.com/villenneuvesurlot)

Ville de Villeneuve-sur-Lot



Ne manquez aucun événement

Téléchargez "Villeneuve-sur-Lot - L'Appli" pour

accéder à l'agenda. Retrouvez facilement toutes les manifestations culturelles, sportives et festives.

+ NOTRE ACTU SUR RADIO 4

Du lundi au vendredi :

7h15 - 13h15 - 20h15

Le samedi : 7h15 - 13h15 - 18h15

VILLENEUVE-SUR-LOT est un bimestriel édité par la mairie de Villeneuve-sur-Lot

• *Directeur de publication :*

Guillaume Lepers

• *Réalisation :* service Communication, 05 53 41 53 37

• *Impression :* Pub Echo, 05 53 70 95 95

• *Tirage :* 14 000 exemplaires

• *Distribution :* ADREXO

• *ISSN* 2739-2724

Notre imprimeur est labellisé Imprim'Vert.

